



INFLUENZA AVIAIRE

OBSERVATIONS ET FACTEURS DE RISQUE

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) constitue un risque persistant pour la production avicole canadienne. Grâce aux données recueillies à ce jour dans les fermes touchées, nous sommes en mesure d'identifier des tendances concernant les facteurs de risque potentiels d'introduction du virus dans les poulaillers.

Risques pour la biosécurité des fermes commerciales liés à l'IAHP :
du faible risque (vert) au risque élevé (rouge)*

Fréquence estimée	Très élevée (ex. : par jour)	Climat 	Intégrité des bâtiments 	Sortie des morts 	Accès ferme & bâtiments
	Élevée (ex. : par semaine)	Livraison de moulée 	Collecte des œufs 	Gestion du compost/équarrisseur 	Ajout de litière
	Moyenne (ex. : par mois)	Visite de l'industrie 	Placement d'oiseaux 	Retrait / entreposage du fumier 	Sortie vers l'abattoir
	Faible (sporadique)	Visite du vétérinaire / technicien 	Équipe de vaccination 	Équipement tâches propre et sale 	Déplacement extérieur d'oiseaux
		Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée
Probabilité d'introduction du virus					

Les estimations de fréquences se fondent sur des activités courantes communes à toutes les espèces et à tous les types de production; ces activités peuvent varier et avoir une incidence sur le risque. La probabilité d'introduction du virus est déterminée en fonction de la fréquence à laquelle ces facteurs de risque ont été observés dans les installations infectées.

*élaboré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Élevages de poulets de chair : facteurs de risque les plus fréquemment observés*

Accès ferme & bâtiments



Par exemple :

- absence sas sanitaire ou antichambre
- changement de chaussures absent ou mal effectué
- mauvaise hygiène des mains
- absence de barrière physique
- partage d'employés ou d'équipement

Gestion du compost/équarrisseur



Retrait / entreposage du fumier



Par exemple :

- pile de compost accessible à la faune sauvage
- oiseaux morts laissés sur le tas de compost et accessibles aux charognards
- piles de compost situées à proximité du poulailler (p. ex. à moins de 50 m)
- dispersion de poussière à proximité d'un poulailler abritant de nouveaux oiseaux, en raison du ramassage d'un tas de compost ou de fumier

Sortie des morts



Par exemple :

- sortir le seau des oiseaux morts et le ramener à l'intérieur du poulailler
- oiseaux morts accumulés à proximité du poulailler
- Cadavres sortant par le sas sanitaire utilisé par les personnes

Intégrité des bâtiments



Par exemple :

- traces de rongeurs
- infiltration de pluie ou de neige par des joints de porte endommagés, des événements de cheminée ou des trous dans les murs

Ces observations ne sont faites que dans des installations infectées. Plusieurs de ces facteurs ont été validés lors des études cas-témoin effectuées dans différentes régions et espèces.

*D'après les données recueillies de septembre 2024 à avril 2026 dans des fermes infectées abritant des poulets de chair.

L'IAHP et d'autres agents pathogènes peuvent se propager de multiples façons dans un poulailler, soit par déplacement physique (par exemple, par le personnel, l'équipement ou les ravageurs), soit par propagation aérienne sur de courtes distances. Bien qu'il n'existe pas de solution miracle pour empêcher l'introduction d'agents pathogènes, la matrice des risques élaborée à partir des observations faites dans des fermes infectées offre un bon aperçu des facteurs à évaluer et à examiner.



PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE L'INFLUENZA AVIAIRE

- » Banc ou autre barrière physique à l'entrée du poulailler allant d'un mur à l'autre et affleurant le sol et utilisée correctement à chaque fois
- » Lutter efficacement contre les organismes nuisibles et les rongeurs
- » Mettre les piles de compost et fumier loin des poulaillers et hors de portée de la faune sauvage
- » Inspecter régulièrement les poulaillers pour une bonne étanchéité : pas de trous ni d'infiltrations d'eau
- » Éloigner les oiseaux sauvages du poulailler, entretenir les clapets des cheminées et des évents
- » Protéger la litière propre contre les animaux sauvages ou éviter de l'entreposer
- » Utiliser des chaudières de mortalité différentes pour l'intérieur et l'extérieur du poulailler
- » Expédier les animaux à l'abattoir selon le principe « tout-plein, tout-vide »
- » Envisager l'installation d'un système de filtration d'air pour les fermes en haute densité d'élevage
- » Nettoyer rapidement les déversements d'aliments afin d'éviter d'attirer la faune
- » Nettoyer les sas sanitaire des poulaillers après les sorties d'oiseaux